

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

**6, Rue de l'Eglise
92600 ASNIERES SUR SEINE**

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

◆ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres de 63.897 €, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant 51.361 €.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 28 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.



◆ **Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

◆ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

◆ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.



◆ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

◆ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 24 août 2020

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION


Jean-Marc FLEURY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

6 RUE DE L'EGLISE

92600 ASNIERES-SUR-SEINE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

édité le 18/03/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 601	1 601			102	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	161 816	124 591	37 226	2,46	31 682	2,49
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	330		330	0,02	2 435	0,19
TOTAL (I)	163 748	126 192	37 556	2,46	34 219	2,69
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	55 974		55 974	3,70	40 062	3,15
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	44 962		44 962	2,97	16 572	1,30
. Personnel	96		96	0,01	177	0,01
. Organismes sociaux	345		345	0,02		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 800		4 800	0,32	1 010	0,08
. Autres	204 414		204 414	13,52	220 890	17,39
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	883 039		883 039	58,40	691 621	54,45
Charges constatées d'avance	280 769		280 769	18,57	265 673	20,92
TOTAL (II)	1 474 400		1 474 400	97,52	1 236 006	97,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 638 147	126 192	1 511 955	100,00	1 270 225	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/03/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	12 536	0,83	19 196	1,51
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	51 361	3,40	-6 660	-0,51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	63 897	4,23	12 536	0,99
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	58 500	3,87	45 000	3,54
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	58 500	3,87	45 000	3,54
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			326	0,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 573	11,88	122 268	9,63
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	17 475	1,16	15 520	1,22
. Organismes sociaux	19 998	1,32	20 939	1,65
. Etat, impôts sur les bénéfices	910	0,06		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 800	0,32	3 219	0,25
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 265	0,28	1 007	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	469 414	31,05	412 924	32,51
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	693 122	45,84	636 484	50,11
TOTAL(IV)	1 389 558	91,90	1 212 688	95,47
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 511 955	100,00	1 270 225	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/03/2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises					2 147	5,47	-2 147	-100,00
Production vendue biens								
Production vendue services	40 508		40 508	100,00	37 094	94,53	3 414	9,20
Chiffres d'Affaires Nets	40 508		40 508	100,00	39 240	100,00	1 268	3,23

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			410 200	N/S	409 117	N/S	1 083	0,26
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					14 945	38,09	-14 945	-100,00
Autres produits			1 541 501	N/S	1 439 684	N/S	101 817	7,07
Total des produits d'exploitation (I)			1 992 208	N/S	1 902 986	N/S	89 222	4,69
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					2 343	5,97	-2 343	-100,00
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 048 891	N/S	1 030 286	N/S	18 605	1,81
Impôts, taxes et versements assimilés			8 542	21,09	4 354	11,10	4 188	96,19
Salaires et traitements			234 119	577,96	182 839	485,95	51 280	28,05
Charges sociales			74 280	183,37	79 400	202,34	-5 120	-6,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations			16 776	41,41	14 249	36,31	2 527	17,73
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			531 035	N/S	589 159	N/S	-58 124	-9,86
Total des charges d'exploitation (II)			1 913 643	N/S	1 902 630	N/S	11 013	0,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			78 565	193,95	356	0,91	78 209	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			398	0,96	665	1,69	-267	-40,14
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			398	0,96	665	1,69	-267	-40,14
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			145	0,36			145	N/S
Différences négatives de change			76	0,19	26	0,07	50	192,31
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			221	0,55	26	0,07	195	750,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			177	0,44	639	1,63	-462	-72,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			78 742	194,39	995	2,54	77 747	N/S

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/03/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 994	32,08	17 695	45,09	-4 701	-26,56	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 261	5,58	5 000	12,74	-2 739	-54,77	
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 000	111,09	21 035	53,81	23 965	113,93	
Total des produits exceptionnels (VII)	60 255	148,75	43 731	111,44	16 524	37,79	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 135	71,92	41 343	105,36	-12 208	-29,52	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	58 500	144,42	10 043	25,59	48 457	482,50	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	87 635	216,34	51 386	130,95	36 249	70,54	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-27 381	-67,58	-7 655	-19,50	-19 726	-257,68	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 052 861	N/S	1 947 382	N/S	105 479	5,42	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 001 500	N/S	1 954 042	N/S	47 458	2,43	
RÉSULTAT NET	51 361	126,79	-6 660	-16,96	58 021	871,18	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	7 569	18,89	4 428	11,28	3 141	70,93	
Dont Crédit-bail immobilier							

Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 511 955 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat net bénéficiaire de 51 361 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Transferts de charges
- Charges exceptionnelles
- Produits exceptionnels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de compétition	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des dons, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs.

Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1^{er} septembre au 31 août. Au 31 décembre 2019, le cut-off réalisé fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 669 622 € et des charges constatées d'avance pour 276 416 €.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Faits caractéristiques de l'exercice

La Fédération Française des Échecs (FFE) a reçu une saisine du conseil de prud'hommes de Versailles en date du 30 octobre 2018 assortie d'une convocation devant le bureau de conciliation et d'orientation du conseil de prud'hommes de Versailles. L'audience de conciliation en date du 10 avril 2019 n'a pas abouti à un accord. La demande s'élève à 59 229 €. En concertation avec nos avocats, une provision a été constituée au 31 décembre 2019 pour un montant de 30 000 €. La prochaine audience de mise en état est fixée au 17 juin 2020. L'audience de jugement est fixée au 17 mars 2021.

Lors de l'assemblée générale de Saint-Quentin en juin 2019, il a été approuvé de modifier le mode de répartition de la réversion entre les ligues et les comités. Cette décision de l'assemblée a été contestée en justice par deux ligues. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2019, considérant l'assemblée générale souveraine.

Lors de l'exercice 2019, la FFE a signé un partenariat sur 3 ans avec le Groupe SCHNEIDER. Le montant du don reçu au cours de l'exercice 2019 s'élève à 150 000 €.

- Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019.

Cela signifie que les actifs et les passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat clos au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Compte tenu des incertitudes liées aux conditions de retour à la normale de l'activité, il ne nous est pas possible d'évaluer de manière fiable les incidences financières de la crise sur l'exercice 2020.

Dans ce contexte, la Fédération Française des Echecs a subi les conséquences suivantes :

👉 Incidences sur l'activité

- Fermeture des clubs jusqu'au 22 juin 2020, le jeu d'échecs ayant été classé sport de combat/contact puis réouverture partielle. Le jeu en face et face et les compétitions restait interdit.
- Baisse de licences d'environ 4% sur l'ensemble de la saison 2019/2020. Il est estimé à une baisse des licences d'environ 40% pour la prochaine saison, soit une perte de l'ordre de 70 k€.
- Les inscriptions des interclubs 2020/2021 ont été réalisées sur une base d'un demi-tarif suite à l'interruption de la saison 2019/2020, soit une perte de l'ordre de 10 k€.
- Annulation du top 12 en 2020, soit une perte de l'ordre de 10 k€.
- Annulation du championnat de France adultes en 2020, soit une perte de l'ordre de 20 k€.
- Report du championnat de France jeunes à la Toussaint, seulement si les conditions sanitaires le permettent. Ce championnat, dans des conditions similaires à l'an passé dégage un bénéfice de l'ordre de 50 k€.
- Annulation de tous les opens et perte des droits d'homologation pour un montant d'environ 35 k€.
- Difficulté de trouver des partenaires avec l'annulation des événements et la crise actuelle, soit une perte évaluée à 95 k€.
- En revanche, les annulations des déplacements pour ces championnats / compétitions à l'international engendre une diminution des dépenses pour la Fédération Française des Echecs :
 - Annulation des Olympiades par la Fédération Internationale Des Echecs, soit une économie de l'ordre de 52 k€,
 - Annulation de la Mitropa Cup par la Fédération Suisse et l'European Chess Union, soit une économie de l'ordre de 8 k€,
 - Décision de ne pas financer les championnats d'Europe individuels reportés en novembre et décembre 2020, soit une économie de l'ordre de 8 k€,
 - Décision de ne pas financer les championnats internationaux jeunes reportés au dernier trimestre 2020, soit une économie de l'ordre de 63 k€.

- **Recours au chômage partiel**
 - o A compter du 17 mars 2020 à hauteur de 75% pour 5 salariés (25% d'activité en télétravail) et un salarié à 100% en télétravail,
 - o A compter du 1^{er} juin 2020 à hauteur de 75% pour 4 salariés (25% d'activité en télétravail), à 50 % pour un salarié (50% d'activité en télétravail) et un salarié à 100% en télétravail,
 - o A compter du 22 juin 2020 à hauteur de 75% pour 3 salariés (25% d'activité en télétravail), à 50 % pour un salarié (50% d'activité en télétravail) et un salarié à 100% en télétravail.

- Souscription d'un PGE d'un montant de 340 k€.

Au regard des dispositions prises et indiquées ci-dessus, nous considérons que notre trésorerie est suffisante, et que la poursuite de notre exploitation n'est pas remise en cause.

En date du 22 juin 2020, le Directeur Général de la Fédération Française des Echecs, Jérôme VALENTI, a démissionné en tant que salarié et également de ses fonctions.
Lors du comité directeur du 20 juin 2020, il a été décidé de nommer Mathilde CHOISY au poste de Directeur Général.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	11 650		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	9 038		7 399
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	147 193		14 819
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles	168 161	-	22 218
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 435		
TOTAL immobilisations financières	2 435	-	-
TOTAL GENERAL	182 246	-	22 218
		Diminutions	Valeur brute immob. à fin exercice
		Par virement de pst à pst	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
		Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles		10 049	1 601
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			16 437
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier		28 563	133 449
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles	-	28 563	161 816
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		2 105	330
TOTAL immobilisations financières	-	2 105	330
TOTAL GENERAL	-	40 717	163 747

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	11 548	102	10 049	1 601
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	631	1 931		2 562
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier	123 919	14 743	28 563	110 099
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	136 480	16 674	28 563	124 591
TOTAL GENERAL	148 028	16 776	38 612	126 192

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	102				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	1 931				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 743				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	16 674	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	16 776	-	-	-	-

ETAT DES STOCKS

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de marchandises				
TOTAL	-	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges	45 000	58 500	45 000	58 500
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	45 000	58 500	45 000	58 500
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	45 000	58 500	45 000	58 500
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		58 500	45 000	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	330		330
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	55 974	55 974	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	96	96	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	345	345	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	4 800	4 800	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	249 376	249 376	
Charges constatées d'avance	280 769	280 769	
TOTAL GENERAL	591 690	591 360	330
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	179 573	179 573		
Personnel et comptes rattachés	17 475	17 475		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 998	19 998		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	910	910		
- T.V.A	4 800	4 800		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 265	4 265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	469 414	469 414		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	693 122	693 122		
TOTAL GENERAL	1 389 557	1 389 557	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	44 762
Autres créances	
.....Divers -RRR à Obtenir	187
.....Divers – Produits à recevoir	165 333
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	210 282

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 735
Dettes fiscales et sociales	28 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	57 378
TOTAL	226 132

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	276 416
Assurances	
Autres charges d'exploitation	4 353
TOTAL	280 769

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	669 622
Subventions	23 500
TOTAL	693 122

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	230	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	28 154	671200/671800
Pénalités Amendes Fisc& pénales	751	671200
Charges exceptionnelles sur opération du capital		675200
Charges exceptionnelles diverses		678 800
Dotations aux provisions pour risques et charges	58 500	687100/687500
TOTAL	87 635	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	7 963	771000/7718000
Produits exceptionnels amendes et pénalités	5 031	772000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 261	775200
Reprise provisions pour risques et charges	45 000	787500/797000
TOTAL	60 255	